

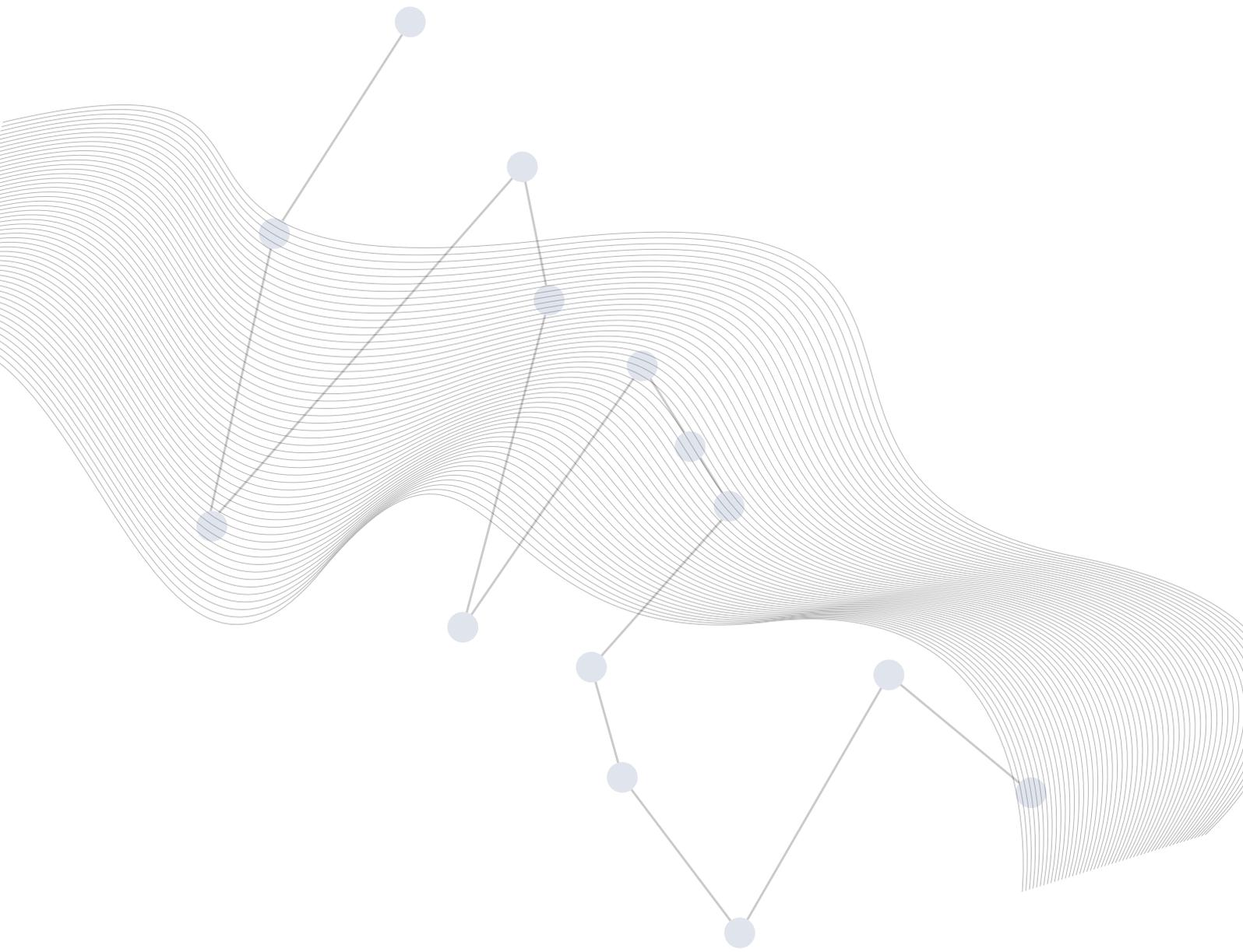


CCDSP

Communauté de Communes
Drôme *Sud* Provence

PROJET

de territoire
2025 - 2030



Sommaire

Le mot de l'Exécutif	2
Une vision partagée	4
Le territoire	5
• Habitants	6
• Economie - Emplois	7
• Agriculture	8
• Environnement	9
• Mobilités	10
• Habitat	11
• Tourisme	12
• Accès aux droits / Santé	13
Notre contexte	15
Nos compétences	17
Les orientations stratégiques	18
1. Un territoire innovant pour son industrie, son agriculture et son tourisme	19
2. Un territoire engagé dans le respect de l'environnement et des mobilités bas-carbone	21
3. Garantir le « bien-vivre ensemble », développer de façon équilibrée et solidaire le territoire	23
Conclusion	25

Le mot de l'exécutif ● ● ●

Fortes de leurs nombreux atouts et d'une ambition partagée, les 14 communes qui composent la Communauté de Communes Drôme Sud Provence (CCDSP) écrivent chaque jour leur histoire depuis la création de la Communauté de Communes le 1er janvier 2014.

Le projet de territoire marque une nouvelle étape importante de cette histoire commune. L'action de notre collectivité devra désormais s'articuler autour de cette série d'objectifs. Ce projet établit la stratégie de développement à suivre pour les 6 (voire plus) prochaines années, à partir d'un diagnostic des caractéristiques de notre territoire, à composante mixte (rurale et urbaine), de ses forces et de ses faiblesses.

Cette feuille de route a été construite par les élus et sera partagée avec l'ensemble des acteurs qui font vivre notre territoire au quotidien.

La feuille de route de la CCDSP est donc l'expression des besoins et des attentes du territoire et de ses habitants. Elle fixe les grandes orientations pour répondre aux enjeux auxquels nous sommes confrontés : transition énergétique, mobilités, santé, changement climatique, développement économique...

Elle servira de boussole pour guider l'ensemble des politiques publiques qui seront mises en place pour assurer le développement et l'attractivité du territoire dans les prochaines années.

À travers ce projet commun, la CCDSP souhaite être un territoire dynamique, innovant et rayonnant, un territoire d'excellence énergétique et environnementale, un territoire accueillant et agréable à vivre. Ces objectifs constituent le socle de l'ambition commune que portent l'ensemble des élus.

Ce projet n'est qu'une première pierre dans la longue route que nous avons à parcourir avec l'ensemble des acteurs du territoire. Bâtissons un avenir commun pour le développement et la prospérité de notre magnifique territoire.



Jean-Michel
CATELINOIS

Président



Alain GALLU

1^{er} Vice-président
au développement
économique



Didier BESNIER

2^{ème} Vice-président
à la mutualisation



Eric CAROU

3^{ème} Vice-président
aux ressources humaines
et à la communication



Marie
FERNANDEZ

4^{ème} Vice-présidente
à l'aménagement du territoire



Hélène MOULY

5^{ème} Vice-présidente
à la valorisation des déchets



Maryannick
GARIN

6^{ème} Vice-président
à l'environnement



Véronique ALLIEZ

7^{ème} Vice-présidente
Tourisme



Sylvie MOLINIÉ

Conseillère déléguée
aux déchets secteur est

Une vision partagée

La première pierre de ce projet est avant tout le regroupement des 14 communes membres :

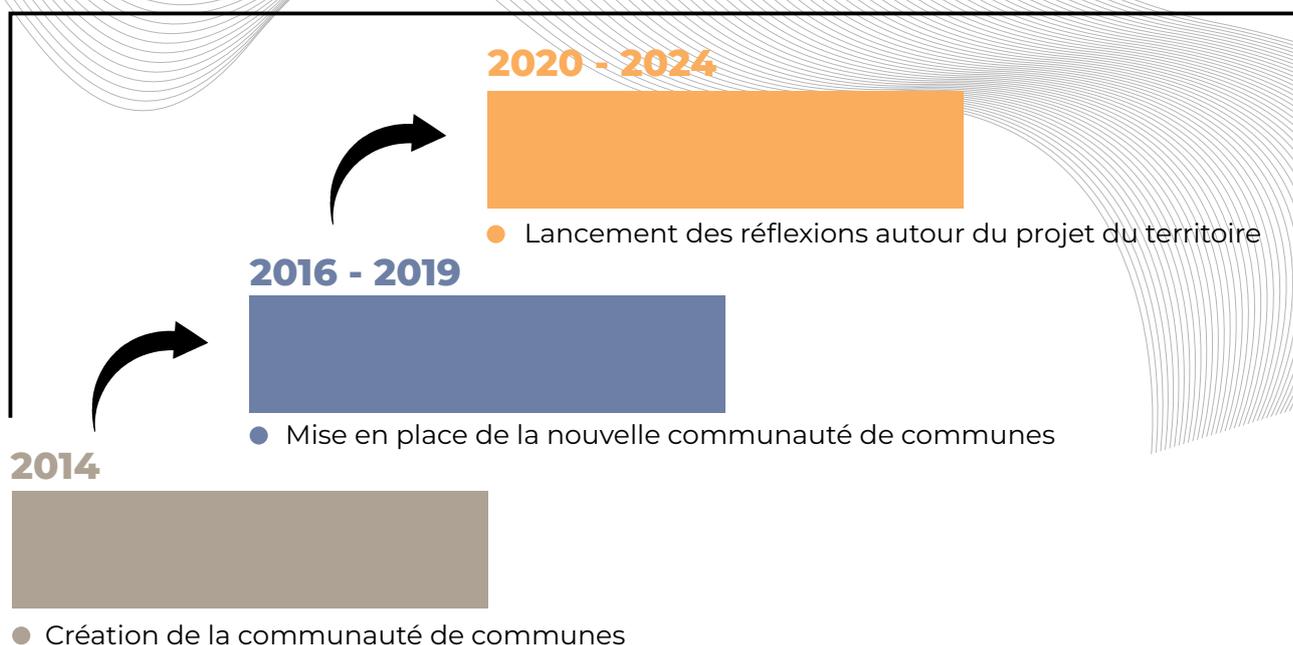
- Bouchet
- Clansayes
- Donzère
- La Baume-de-Transit
- La Garde-Adhémar
- Les Granges-Gontardes
- Malataverne
- Pierrelatte
- Rochegude
- Saint-Paul-Trois-Châteaux
- Saint-Restitut
- Solérieux
- Suze-La-Rousse
- Tulette

Dans un contexte parfois perçu comme contraint, la nouvelle intercommunalité repose sur le regroupement de l'ancien SIVOM du Tricastin et de 5 communes indépendantes.

Les 14 communes, fortes de leurs diversités, en adoptant une démarche concertée et solidaire, ont travaillé pour construire ce projet.

Il repose sur une concertation plurielle au cours de séminaires d'élus. Il a été construit par phases : diagnostic, définition des objectifs, expression des attentes, pour aboutir à un plan d'actions.

REPÈRES



Le territoire



CCDSP
Communauté de Communes
Drôme *Sud* Provence

POPULATION

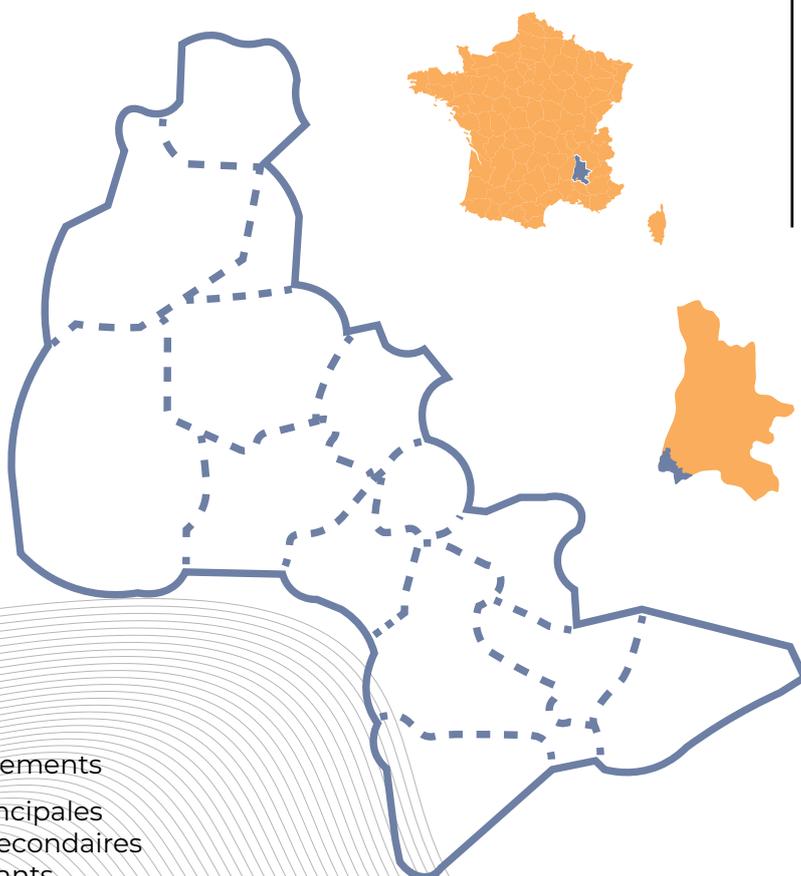
14 communes
> 44 000 habitants
34% < 30 ans
26% > 60 ans

HABITAT

> 21 700 logements
85% résidences principales
5% de résidences secondaires
10% logements vacants
9€ /m² à la location
2 511€ /m² achat maison
1 407€ /m² achat appartement

ECONOMIE

> 29 000 emplois / 8% taux de chômage
>6 000 emplois directs dans l'industrie nucléaire soit **10%**
L'industrie nucléaire est une source de revenus pour
7340 personnes
493 établissements > 10 emplois (sur un total de 7459 entreprises)



Source INSEE 2021

Habitants



44 106 habitants

dans la CCDSP dont :

34%
de moins
de 30 ans

39,3%
de 30 ans
à 59 ans

26,7%
de plus de
60 ans

Profil familial :

38% | des ménages du territoire sont des couples avec enfant(s) et des familles monoparentales

32% | des ménages sont des personnes seules

45% | des foyers fiscaux de la CCDSP sont imposés

28 279€ | Revenu annuel moyen des ménages de la CCDSP

22 428€ | Revenu médian des couples avec enfant(s)

17 073€ | Revenu médian des familles monoparentales

Nombre d'habitants par commune :

Bouchet	1 537	Pierrelatte	13 979
Clansayes	538	Rochegude	1 719
Donzère	6 062	Saint-Paul-Trois-Châteaux	9 162
La Baume-de-Transit	942	Saint-Restitut	1 510
La Garde-Adhémar	1 153	Solérieux	322
Les Granges-Gontardes	701	Suze-La-Rousse	2 197
Malataverne	2 241	Tulette	2 043

Sources : Population légale 2020 en vigueur au 1er janvier 2023 – INSEE, DGFIP 2022, Ithéa

Economie & Emploi ●●●



> 7 500 entreprises

> 29 000 emplois

15 ZAE (= 538 hectares)

Site nucléaire

650ha

Secteurs d'activités (en 2023)
sur 29 858 emplois :

- **40,55%** dans les services
- **30,78%** dans l'industrie
- **10,11%** dans le commerce
- **9,02%** dans la construction
- **4%** dans l'intérim
- **3,12%** dans l'agriculture
- **2,4%** dans l'hébergement et la restauration

Répartition de la population active par
secteurs d'activité :

- **27%** de professions intermédiaires
- **26,9%** d'employés
- **18,9%** d'ouvriers
- **12,2%** de cadres et professions intellectuelles supérieures
- **6,8%** d'artisans, commerçants, chefs d'entreprises
- **1,6%** d'agriculteurs

Secteurs d'activités (en 2023) sur 29 858 emplois :

- **178 grandes entreprises** (> 250 salariés et CA > 50 millions €) = 53,62% des emplois
- **86 moyennes entreprises** (entre 50 et 250 salariés et CA < 50 millions €) = 14,68% des emplois
- **229 petites entreprises** (entre 10 et 49 salariés et CA > 10 millions €) = 11,82% des emplois
- **5 625 microentreprises** (TPE avec CA < 81 500€) = 10,83% des emplois
- **1 341 très petites entreprises** (TPE < 10 salariés et CA < 2 millions €) = 9,05% des emplois

Sources : INSEE, Atelier économique CCDSP, Chambre de commerce et de l'industrie

Agriculture



426

exploitations agricoles

11 759

hectares de surface agricole utile (SAU)

469

chefs d'exploitations dont 27% de femmes

55 ans

âge moyen des chefs d'exploitations

947 ETP

(équivalents temps plein) pour 2 289 actifs

102 653€

Production Brute Standard (chiffre d'affaire / production potentielle moyenne par hectare)

Répartition des cultures (en surface) :

- **50%** de viticulture (5 927 hectares)
- **14,5%** d'autres grandes cultures (1 706 hectares)
- **12,5%** de céréales / oléoprotéagineux (1 464 hectares)
- **10%** de polyculture (1 175 hectares)
- **7%** de fruits (816 hectares)
- **2,5%** de légumes (292 hectares)
- **187 hectares** d'ovins / caprins
- **103 hectares** de volailles
- **1,6%** d'horticulture / fleurs (75 hectares)
- **0,07%** d'équidés (9 hectares)
- Nombre d'hectares secret pour l'élevage porcin

Valorisation des productions agricoles :

Sur **426 exploitations**, **70** sont en Agriculture Biologique et **268** ont un ou plusieurs autre(s) signe(s) de qualité (AOP, IGP, Label Rouge, ...)

Source : Agreste / Recensement Général Agricole 2020

Environnement



Gestion des déchets :

10 350 T d'ordures ménagères collectées en 2023
= **235 Kg/hab**

3 518 T de tri (emballages, papier, verre) collectés
en 2023 = **80 Kg/hab**

14 292 T collectées en déchèteries = **325 Kg/hab**

Zones d'Intérêt écologique :

Au total, **23.7%** soit presque un quart du territoire de la CCDSP est couvert par des zones d'intérêt écologique. Ces zones, de différents types, sont réglementées au niveau national et ont des implications plus ou moins strictes sur les travaux d'aménagement ou les activités socio-économiques exercées en leur sein. Leur existence est essentiellement liée à la présence d'espèces protégées, de milieux forestiers et/ou boisés, ainsi que de milieux humides (étang, tourbière, cours d'eau, canaux). Ces zones sont les suivantes, de la plus étendue à la moins étendue :

- Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEEF) de type 1 et 2
- Zones de protection de biotope
- Zones humides
- Sites Natura 2000 (« Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Sables du Tricastin »)
- Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPHN)
- Zone naturelle sensible (ZNS)
- Tourbière de l'étang de Saint Louis (Suze la Rousse)

Cours d'eau :

Le territoire de la CCDSP est traversé par le Rhône et plusieurs de ses affluents, comptabilisant un total de 96 kilomètres de cours d'eau :

- **Le Rhône** – 34km (« vieux Rhône » : 17 km ; canal de dérivation Donzère-Mondragon : 14km)
- **La Roubine** – 14km
- **Les Echaravelles** – 13km
- **Le Lez** – 11km
- **La Berre** – 8.5km
- **Le Lauzon** – 7km
- **L'Eygues** – 5.5km
- **La Riaille** – 2.8km

Assainissement Non collectif :

- **2874** installations d'ANC
- **7185** habitants desservis soit 16,4 % de la population totale
- **480** contrôles annuels de bon fonctionnement (moy.)

Entre 100 et 200 contrôles annuels pour vente, révision/conception, exécution des travaux, ANC > 20



Source : Service Rivières, Eau, Assainissement, Biodiversité CCDSP

Mobilités



92,2%



des ménages du territoire
ont au moins une voiture

Offre de mobilité :

- 2 gares SNCF
- 1 réseau de routes important avec certaines très fréquentées (RN7, RD59, RD133, RD458, RD94 ...)
- 4 lignes de bus régionales (Montélimar/St Paul, Pierrelatte/Nyons, Pierrelatte/Valréas Nyons, Valréas/Orange)
- Des lignes de transports scolaires pour les collèges et les lycées
- Des services de transport d'utilité sociale sur certaines communes
- Des parkings de co-voiturage
- > 12 bornes de recharges de voitures électriques
- 28km d'aménagement cyclable
- Un tronçon de Viarhona sur Pierrelatte
- Le Rhône et le canal Donzère-Mondragon

Moyens de transport pour se rendre au travail :

- **87,7%** voiture ou camion
- **4,2%** à pieds, rollers ou trottinette
- **4,1%** n'ont pas à se déplacer
- **2%** en transports en commun
- **1,3%** à vélo
- **0,8%** à moto

Pour les trajets longue distance :

- **Gares TGV** à Valence et Avignon, des arrêts en gare de Montélimar
- **Aéroports** de Lyon à 2h et de Marseille à 1h30

Sources : Population légale 2020 en vigueur au 1er janvier 2023 –INSEE, DGFIP 2022, Ithéa

Habitat



21 714
logements



dont :

- **85%** de résidences principales
- **5%** de résidences secondaires
- **10%** de logements vacants

Types de logements :

- **73%** de maisons
- **27%** d'appartements

Occupants des logements :

- **65% des logements** sont occupés par des propriétaires
- **32% des logements** sont occupés par des locataires
- **3% des personnes** sont logées gratuitement

Période d'achèvement des logements :

- **32%** avant 1970
- **30%** entre 1971 et 1990
- **38%** après 1990

2,3

personnes
par résidence
principale

82,3%

des 15-24 ans vivent chez
leurs parents dans la
CCDSP (contre 68% en
France métropolitaine)

Plus de
50%

sont dans leur
logement depuis
plus de 10 ans

45%

des logements
comportent
5 pièces ou plus

Tourisme



7 827 lits
dont 3 691 lits marchands



286 établissements / hébergements, dont :

- 218 meublés de tourisme, soit 1669 lits
- 48 chambres d'hôtes, soit 414 lits
- 17 hôtels, soit 623 lits
- 6 campings, soit 985 lits

114 restaurants, dont 1 table étoilée

Principaux sites touristiques :

- La ferme aux crocodiles (280 000 visiteurs) = premier site touristique de la Drôme
- Le château de Suze la Rousse (plus de 35 000 visiteurs)
- Le musée d'archéologie tricastine (plus de 8 000 visiteurs)
- La Maison de truffe et du Tricastin (9 450 visiteurs)

Portrait des touristes :

- 66% d'origine Française
- 34% d'origine étrangère (Pays-Bas, Belgique, Allemagne, ...)

Fréquentation touristique 2023 :

- 1 023 000 nuitées
- > 23 millions d'euros de retombées économiques
- > 36 000 visiteurs dans les bureaux de l'office de tourisme intercommunal

Les principaux atouts touristiques de la CCDSP :

- 15 circuits VTT
- La ViaRhôna
- Le GR 429
- 8 itinéraires pédestres
- 4 centres équestres
- 1 plan d'eau aménagé pour la baignade
- 3 appellations d'origine protégées
- Label « Vignobles & Découvertes »
- 2 chocolateries
- L'université du vin
- ...

Sources : INSEE 2023, diagnostic touristique CCDSP 2022, observatoire 2023 ADT 26, flux vision tourisme,

Accès aux droits ●●●



2

Maisons
France Services

47%

Des locaux raccordables à la
fibre optique fin 2023

99%

du territoire couvert
en 4G

Sources : CCDSP et ADN



Santé ●●●

1

SSIAD &
hospitalisation à
domicile

1

Hôpital
de proximité
(Montélimar à 27 km)

1

Centre de dialyse &
Structure alternative
aux centres

26

Médecins généralistes

2

Centres
de santé

84

Infirmiers libéraux

5

EHPAD

27

Dentistes

36

Kinésithérapeutes

6

Sages-femmes

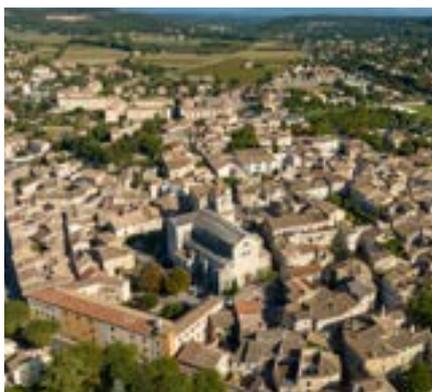
11

Pharmacies

8

Spécialistes

Sources : CPAM, Observatoire des Territoires de l'ANCT, Santé Publique France et INSEE



CCDSP
Communauté de Communes
Drôme *Sud* Provence

Crédits photos :
© Chadam Communication – DDP

Notre contexte

La situation géographique de la Communauté de Commune Drôme Sud Provence est à la croisée de deux aires d'influence majeures.

D'un point de vue administratif, le Tricastin constitue un territoire périphérique en centralité sud de la région Auvergne-Rhône-Alpes, traduisant par ailleurs une double image, l'une industrielle tournée principalement sur l'industrie nucléaire, l'autre agricole et touristique autour de cultures traditionnelles comme la lavande, les olives, l'arboriculture, la vigne, les truffes...

D'un point de vue géographique et naturel, le territoire est traversé par le fleuve Rhône et maillé par sept cours d'eau générant des interactions hydrologiques certes, mais aussi culturelles et économiques.

Cette situation offre à notre communauté de communes une double attractivité :

- Ce territoire décline son côté historique, rural et touristique avec des villages typiques perchés ou déployés à flanc de colline et la vallée du Rhône qui concentre 80% des habitants et de l'industrie.
- Au carrefour de trois régions, porte d'entrée de la Provence, notre territoire équilibré entre petites villes et zones rurales, partage des similitudes avec ses voisins. Il doit permettre aux communes qui le composent de favoriser leur rayonnement et leur attractivité.

Dans un contexte de prévision démographique croissante, en vue de l'arrivée potentielle de nouvelles industries, la CCDSP doit s'attacher à mettre en place :

- Le développement de son industrie autour des locomotives du nucléaire,
- Des filières d'enseignement supérieur et de formation,
- La solidarité et l'animation du territoire,
- La coopération, notamment en faveur des villages,
- L'accompagnement de son agriculture, autour de l'alimentation de proximité (par le biais du développement de partenariats entre les agriculteurs et les collectivités),
- La promotion des produits du terroir et des filières d'excellence,
- Les mobilités avec notamment l'accompagnement du déploiement du schéma cyclable et l'amélioration de l'accessibilité du territoire,
- La préservation des paysages (notamment Espaces naturels sensibles, Zones naturelles d'intérêt écologiques faunistiques et floristiques, Natura 2000...) réel atout pour l'attractivité touristique,
- Les services liés à la petite enfance et l'enfance-jeunesse sur l'ensemble du territoire,

Notre contexte



- La santé avec un maillage territorial d'accès aux soins,
- La sécurité pour la population dont la protection contre toutes les violences,
- La stratégie touristique,
- Le schéma de cohérence territoriale en étant acteur de son élaboration,
- Le contrat de ville,
- Le plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés,
- L'application du schéma d'accueil des gens du voyage,
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations,
- Le schéma de mutualisation,
- La protection et la mise en valeur de l'environnement (biodiversité),
- Plus largement toutes les actions du plan climat-air-énergie territorial,
- La gestion de l'eau et de l'assainissement,
- La convention territoriale globale,
- La préservation du patrimoine historique et culturel,
- La politique culturelle d'intérêt communautaire.

Nos compétences actuelles ●●●

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

- Insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire via les missions locales Drôme Provençale et Portes de Provence

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur

ASSAINISSEMENT

- Gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Aide aux communes pour l'élaboration d'un schéma de coordination des réseaux d'assainissement collectifs

COMMUNICATION ELECTRONIQUE

- L'établissement, l'exploitation et la mise à disposition de la fibre

CREATION ET GESTION DE MAISONS FRANCE SERVICES

DECHETS MENAGERS

- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 (Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation)
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité économique
- Promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Gestion et protection de la ressource en eau

SCHEMA DIRECTEUR DE L'EAU POTABLE

- Aide aux communes dans l'élaboration et le suivi de leurs schémas communaux de distribution d'eau potable

DISPOSITIONS DIVERSES

- Acquisition et gestion de matériels communs
- Mutualisation des ressources et des moyens des communes
- Prestation de service et assistance (SVP, Atelier fiscal...)

SIG

- Mise en place et gestion d'un système d'information géographique

Orientations

• • • stratégiques

1

Un territoire innovant pour son industrie, son agriculture et son tourisme

2

Un territoire engagé dans le respect de l'environnement et des mobilités bas-carbone

3

Un territoire qui garantit le « bien-vivre ensemble », développé de façon équilibrée et solidaire

L'objectif est l'émergence d'un modèle économique équilibré qui favorise le développement des activités existantes ainsi que l'installation de nouvelles entreprises.

Les 4 grands enjeux pour notre territoire dans le cadre de la stratégie de développement économique intercommunale.

Enjeu 1

Anticiper et accompagner les mutations économiques au service de la transition énergétique principalement autour de l'industrie nucléaire en accueillant des réacteurs de nouvelle génération.

Objectifs

Diversifier les opportunités économiques de la filière énergétique :

- Inscrire l'énergie durablement au cœur du modèle de développement du territoire
- Capitaliser sur les savoir-faire et compétences, favoriser leur renouvellement
- Anticiper et accompagner les mutations de la filière nucléaire

Enjeu 2

Valoriser et accroître l'attractivité économique, agricole, résidentielle et touristique.

Objectifs

Renforcer le poids économique des autres filières et activités locales :

- Soutenir le maintien, le développement et la création des activités qui fondent l'attractivité du territoire et son équilibre
- Améliorer les retombées économiques locales

Enjeu 3

Faire émerger de nouveaux gisements d'activités et d'emplois : intelligence artificielle, formation, secteur tertiaire, domaine écologique/environnemental ...

Objectifs

Conforter le tissu commercial de proximité :

- Maîtriser l'urbanisme commercial et assumer un positionnement vis-à-vis des territoires voisins
- Agir pour accueillir et développer le commerce de proximité en phase avec l'évolution numérique

Enjeu 4

Amplifier la connexion de la CCDSP à son environnement économique et partenarial. Renforcer sa capacité d'intervention notamment en soutenant l'économie sociale et solidaire.

Objectifs

Maîtriser l'offre d'accueil des entreprises :

- Structurer, organiser et maîtriser l'offre d'accueil et de développement d'activités
- Valoriser le foncier existant et requalifier les friches

Pour faire vivre cette stratégie économique, 38 fiches actions ont été déclinées en idées, concepts et objet afin de dynamiser notre territoire (cf. détail des fiches sur le site internet de la communauté de communes)

La stratégie touristique inclut l'action des différents partenaires touristiques que sont : l'office de tourisme intercommunal, l'agence d'attractivité, la destination Drôme Provençale, les acteurs locaux du tourisme.

Les 4 grands enjeux pour notre territoire dans le cadre de la stratégie touristique intercommunale.

Enjeu 1

Développement et montée en puissance du tourisme, notamment en termes d'innovation et de singularité.

Objectifs

- Développer l'offre touristique du territoire
- Structurer et mailler l'offre touristique du territoire
- Professionnaliser l'offre touristique du territoire
- Promouvoir le territoire via les outils numériques
- Optimiser l'accueil des visiteurs sur le territoire

Enjeu 2

Réussir un développement touristique durable et éco-responsable.

Objectifs

- Tendre vers un tourisme responsable et bienveillant
- Accompagner et promouvoir l'économie en circuit court
- Pérenniser l'offre touristique du territoire

Enjeu 3

Structuration et gouvernance : faire ensemble durablement et sereinement.

Objectifs

- Définir et structurer la gouvernance touristique
- Se donner les moyens pour atteindre les objectifs
- Avancer ensemble pour aller plus loin

Enjeu 4

Porter la réflexion sur des projets culturels et patrimoniaux.

Objectifs

- Mandrin : projet d'espace de restitution dans le cadre du Contrat de Plan État Région (CPER)
- Musée archéologique de Saint-Paul-Trois-Châteaux
- Carrières de Saint-Restitut & Saint-Paul-Trois-Châteaux
- Port de plaisance Donzère.
- Pour faire vivre cette stratégie touristique, 11 actions ont été déclinées en 4 niveaux de temporalité (cf. détail des fiches sur le site internet de la communauté de communes).

Notre territoire bénéficie d'un patrimoine naturel unique et particulièrement remarquable dont une partie est couverte par des zones écologiques protégées. Ce patrimoine est une fierté et un atout qui mérite une attention particulière afin de préserver un cadre de vie sain pour nos administrés.

Dans le contexte actuel de transition écologique, la communauté de communes avec l'ensemble des acteurs du territoire s'est engagée dans un ambitieux Plan Climat Air Energie Territorial. La lutte contre le réchauffement climatique y est affirmée par le développement d'actions permettant de nous adapter au changement climatique et de préserver la qualité de l'air, de l'eau et des sols.

Un territoire durable s'appuie sur ses ressources, ses richesses à préserver, à développer et à valoriser au travers notamment de son volet agricole.

Un territoire durable doit avoir une stratégie de gestion visant à diminuer, valoriser et sensibiliser à la gestion des déchets

Les 4 grands enjeux pour notre territoire en matière d'environnement

Enjeu 1

Préserver les espaces et les ressources naturelles et s'adapter aux changements climatiques.

Objectifs

- Préserver la qualité écologique des cours d'eau (Gestion des milieux aquatiques (GEMA))
- Préserver notre biodiversité et assurer la continuité écologique
- Protéger et gérer la ressource en eau
- S'assurer de la performance des dispositifs d'assainissement
- Prévenir les risques naturels, les inondations (Protection contre les Inondations) et les feux de forêt pour assurer la mise en sûreté de habitants
- Lutter contre les espèces invasives

Enjeu 2

Développer et accompagner un cadre de vie respectueux de l'environnement.

Objectifs

- Développer les mobilités douces et multimodales
- Encourager la rénovation énergétique des bâtiments, favoriser la sobriété énergétique et réduire la précarité énergétique
- Promouvoir les aménagements et constructions durables favorables à la santé et à la biodiversité
- Continuer à encourager la production d'énergie décarbonée (Énergies Renouvelables ((EnR))

Enjeu 3

Diminuer, recycler et valoriser nos déchets.

Objectifs

- Poursuivre la mise en place de la politique territoriale de réduction des déchets
- Soutenir le réemploi, la réparation et l'offre de seconde main et sensibiliser à la réduction des déchets
- Accompagner les acteurs économiques dans leurs démarches de prévention-déchets et sensibiliser la population
- Favoriser la valorisation et les démarches visant à intégrer les déchets comme des ressources notamment par le soutien à l'économie circulaire

Enjeu 4

Favoriser une alimentation saine et durable.

Objectifs

- Promouvoir les fonctions agricoles du territoire (alimentation, emploi, énergie, biodiversité, paysages...)
- Développer les circuits courts et le commerce de proximité
- Accompagner une agriculture respectueuse

Courtoisie, civisme, libertés partagées, responsabilité individuelle, sécurité, respect de l'environnement, du cadre de vie, de notre histoire et de notre patrimoine, cohabitation harmonieuse, maintien du lien intergénérationnel, cohésion sociale tressent le fil conducteur du bien vivre ensemble.

Par ce fil conducteur, l'organisation de notre territoire, portée par les 14 communes, s'appuie sur la diversité et la complémentarité de leurs atouts.

Si trois villes forment la centralité du territoire, son rayonnement passe aussi par une solidarité entre communes, une harmonie et un juste équilibre entre l'urbain et le rural.

Cette organisation demande une adaptation de notre économie avec de nouveaux outils, une réelle révolution numérique, sans oublier que le vivre ensemble est avant tout l'humain.

La CCDSP possède sur son territoire un nombre significatif d'équipements culturels, sportifs, de loisirs et de biens patrimoniaux :

- Plusieurs musées
- Un conservatoire et des écoles de musique
- Des médiathèques et des bibliothèques
- Des salles de spectacles et des cinémas
- Un centre aqualudique et des piscines
- Une base de loisirs
- Des aires de loisirs
- Des structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse
- Des équipements sportifs
- Des éléments patrimoniaux remarquables
- ...

La CCDSP devra s'attacher à définir l'intérêt communautaire et choisir ceux qui pourraient lui être confiés.

Les communes et les associations animent le territoire avec des outils culturels et festifs, de formation, d'accès à la lecture, aux médias et à la musique. Cette richesse profite à l'ensemble de nos citoyens en comptant également sur notre tissu d'établissements scolaires.

Les communes du territoire mettent entre elles une relation saine pour réussir, basée sur la confiance et la solidarité villes centres et ruralité, au travers d'actions de services mutuels.

Notre communication, notre concertation, notre écoute, notre respect de l'humain et nos liens entre citoyens et élus sont les garants du bien-vivre ensemble.

Les 4 grands enjeux pour notre territoire afin de garantir le « bien-vivre ensemble »

Enjeu 1

L'humain dans le territoire.

Objectifs

- Organiser le territoire autour des 14 communes,
- Structurer un maillage pertinent entre villes et villages,
- Transférer les équipements d'intérêt communautaire et garantir leurs accès à l'ensemble de la population,
- Porter la prévention contre les violences et la discrimination,
- Lutter contre l'exclusion.

Enjeu 2

Les services publics, la santé et la sécurité.

Objectifs

- Lutter contre la fracture numérique en accompagnant la desserte et l'usage numérique
- Œuvrer pour le maintien et le développement des points multiservices, pour l'accès aux services publics et privés judicieusement répartis sur le territoire
- Organiser le décloisonnement des services publics et permettre l'accès à de nouveaux services pour les communes rurales
- Faciliter le lien de proximité en s'appuyant sur le tissu associatif local
- Ralentir la désertification médicale et maintenir, voire développer, l'accès aux soins pour tous
- Partager un annuaire territorial des professionnels de santé
- Être acteur du contrat local de santé
- Mettre en place des politiques de prévention et de sécurité notamment face aux risques technologiques, routiers, nucléaires et naturels
- Mettre en place un Plan Intercommunal de Sauvegarde
- Assurer l'accueil du Centre médico scolaire
- Service départemental d'incendie et de secours
- Eclairage public

Enjeu 3

La petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Objectifs

- Accompagner les modes de garde de la petite enfance, les développer et les structurer
- Maintenir et développer les activités périscolaires et extrascolaires sur le territoire par un maillage pertinent
- Accompagner les communes, les structures partenaires et les acteurs en matière d'actions pour l'enfance et la jeunesse

Enjeu 4

La mutualisation.

Objectifs

- Actualiser le schéma de mutualisation et poursuivre les actions
- Conforter ou promouvoir les équipements sportifs en milieu rural
- Porter la réflexion et la réalisation d'une cuisine centrale
- Organiser la coopération de besoins ponctuels ou permanents en service communs :
 - Services techniques
 - Ressources humaines
 - Groupement de commandes
 - Besoins en matériel
 - Services juridiques, financiers et fiscaux...

Conclusion



Ce projet est l'aboutissement du travail partagé qui établit un cadre de référence pour les prochaines années. Ce temps de réflexion a renforcé notre détermination, notre ambition et notre solidarité.

Notre motivation principale est le « bien vivre ensemble » dans un territoire innovant, attractif et respectueux de l'environnement.

Le projet de territoire dessine à la fois l'horizon et le chemin pour y parvenir. Il exprime la raison d'être de l'intercommunalité et sa complémentarité avec ses communes-membres.

Il fixe les orientations stratégiques, les enjeux et les objectifs pour structurer notre territoire. Pour autant il ne constitue pas un blanc seing pour des dépenses, chaque projet restant dépendant des facultés contributives des habitants et des entreprises dans le respect d'une fiscalité maîtrisée et attractive.

Il vivra avec ses acteurs et les changements sociétaux : il se veut évolutif !

Nous sommes heureux de le partager avec vous.

2025 - 2030

CCDSP
Communauté de Communes
Drôme *Sud* Provence

Communauté de Communes Drôme Sud Provence

www.ccdsp.fr

Services administratifs

3 rue Jean Charcot - 26700 PIERRELATTE

04 75 96 63 02 – secretariat@ccdsp.fr

Service technique / déchets ménagers

3 route de Saint Paul Trois Châteaux - 26700 PIERRELATTE

04 75 96 06 12 – infotri@ccdsp.fr

Le Hub, Pôle économique Drôme Sud Provence

1 boulevard Henri Poincaré - 26700 PIERRELATTE

economie@ccdsp.fr

Office de Tourisme intercommunal Drôme Sud Provence

2 bis avenue Jean Perrin - 26700 PIERRELATTE

04 75 04 07 98 – contact@drome-sud-provence.com

www.drome-sud-provence.com